



LA DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME AU 1^{ER} JANVIER 2022

**Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous
qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.**

(Dispositif obligatoire introduit par l'article 62 de la loi Elan)

LES AVANTAGES DE LA DEMARCHE EN LIGNE

- **Un service en ligne accessible 7/7j – 24/24h depuis chez vous, plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier**
- **Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel et des échanges simplifiés avec l'administration**
- **Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier**
- **Un gain d'argent et de temps, plus de frais postaux ou de photocopies.**

COMMENT DEPOSER MON PROJET EN LIGNE

- **Je me connecte sur le site de la commune :**
www.saintvallierdethiey.com
- **Je crée mon compte sur mon espace usager à l'adresse suivante :**
<https://sve.sictiam.fr/#/006130/connexion>
- **Je remplis le formulaire en ligne.**
- **Je télécharge mes pièces sous format numérique d'une taille maximum de 30 Mo par document. Les extensions de format de fichier acceptées sont : *pdf, *jpg, *png.**
- **Pour savoir quelles pièces joindre à votre demande en ligne, référez-vous à la notice explicative formulaire Cerfa n° 51434#08**
<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703>
Dans tous les cas, il vous faut fournir un plan de situation, le site
<https://www.cadastre.gouv.fr/> **vous permet de télécharger un fonds cadastral.**
- **Je valide et envoie mon dossier, il sera automatiquement réceptionné par ma commune.**

Mon maire reste le signataire des autorisations d'urbanisme.

Le service urbanisme de la Commune reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

- **lors de ses permanences les lundis et jeudis matins de 8 heures à midi**
- **ou par mail à l'adresse suivante**

urbanisme@mairie-saintvallierdethiey.fr

A noter que le dépôt papier est toujours possible en Mairie ou par l'envoi d'un courrier en recommandé. Il nécessitera 1 exemplaire.



Mairie de Saint Vallier de Thiey

2 Place de l'Apié BP n° 36 - 06460 SAINT VALLIER DE THIEY

Téléphone : 04 92 60 32 00 **Fax :** 04 92 60 32 09 **Mail :** mairie@mairie-saintvallierdethiey.fr

Site internet : www.saintvallierdethiey.com